

ACQUISITION DES DROITS.

Une façon de dédommager ou d'encourager les modèles amateurs.

Le principe de fonctionnement est très simple :

- Le photographe amateur s'engage à ne pas utiliser les épreuves réalisées dans un but commercial. Si tel est le cas un contrat spécifique doit être établi avec le modèle, dans lequel un reversement des bénéfices est convenu.
- Le modèle amateur s'engage à ne pas utiliser les épreuves à des fins commerciales, sans l'autorisation du photographe.
- Les deux parties conviennent sur ces bases d'un accord d'utilisation des droits du modèle et ceux du photographe et signe une convention.
Rappel: L'image (le contenu de la photo) appartient au modèle. La technique de la prise de vue, la photographie elle-même au photographe.
- Le barème ci-dessous est proposé:

Niveau 0 = Bénévole avec don des épreuves.

*Niveau 1 = Débutante, **P**ortrait , **M**ode, **M**ouvement*

*Niveau 2 = Non débutante (PM), ou Niveau 1+ **C**harme- lingerie*

Niveau 3 = Avec expérience (PM) ou Niv1 + Nu (haut) ou Niv2 (PMC)

Niveau 4 = Niv3 + Charme ou Niv2 + Nu (haut) ou Niv1 + Nu Total.

Niveau 5 = Niv3 + Nu(haut) ou Niv2 + Nu Total.

En fonction de la qualification du modèle et des poses acceptées

	1 heure 30 maxi	2 heures maxi	Après-midi (3h)
Niveau 1	20 €	30 €	40 €
Niveau 2	30 €	45 €	60 €
Niveau 3	35 €	50 €	70 €
Niveau 4	40 €	55 €	80 €
Niveau 5	50 €	70 €	90 €

Il ne s'agit en aucun cas d'une rémunération mais d'une participation de défraiement incluant le temps accordé, le déplacement (si 20 km maxi), la cession de tous droits à l'image. Les modèles sont des amateurs uniquement.

Toutes les poses sont en situation mouillée soit en intérieur (douche ou studio) soit en extérieur.
Il s'agit au maximum de poses en nu haut uniquement.

Nota: base de référence proposée par Frédéric Ponsard (Photographe)